

La dépénalisation de l'IVG a été approuvée cette année par référendum

Pour ou contre l'avortement : comment la société portugaise a évolué

LISBONNE - D'Antoine AJOURY

Même les murs ont participé à la campagne qui a eu lieu cette année entre les pro et antiavortement au Portugal. Neuf ans après leur « non » lors d'une première consultation populaire sur la dépénalisation de l'avortement, les Portugais ont finalement changé d'avis et accepté, lors d'un référendum tenu au début de l'année 2007, d'accorder à la femme le droit de décider elle-même d'interrompre une grossesse non désirée. Signe que la société portugaise a bien évolué en moins de dix ans.

En février 2007, les électeurs portugais étaient appelés à répondre à la question suivante : « Êtes-vous d'accord avec la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) si elle est réalisée, à la demande de la femme, dans les dix premières semaines de grossesse, dans un établissement de santé légalement autorisé ? »

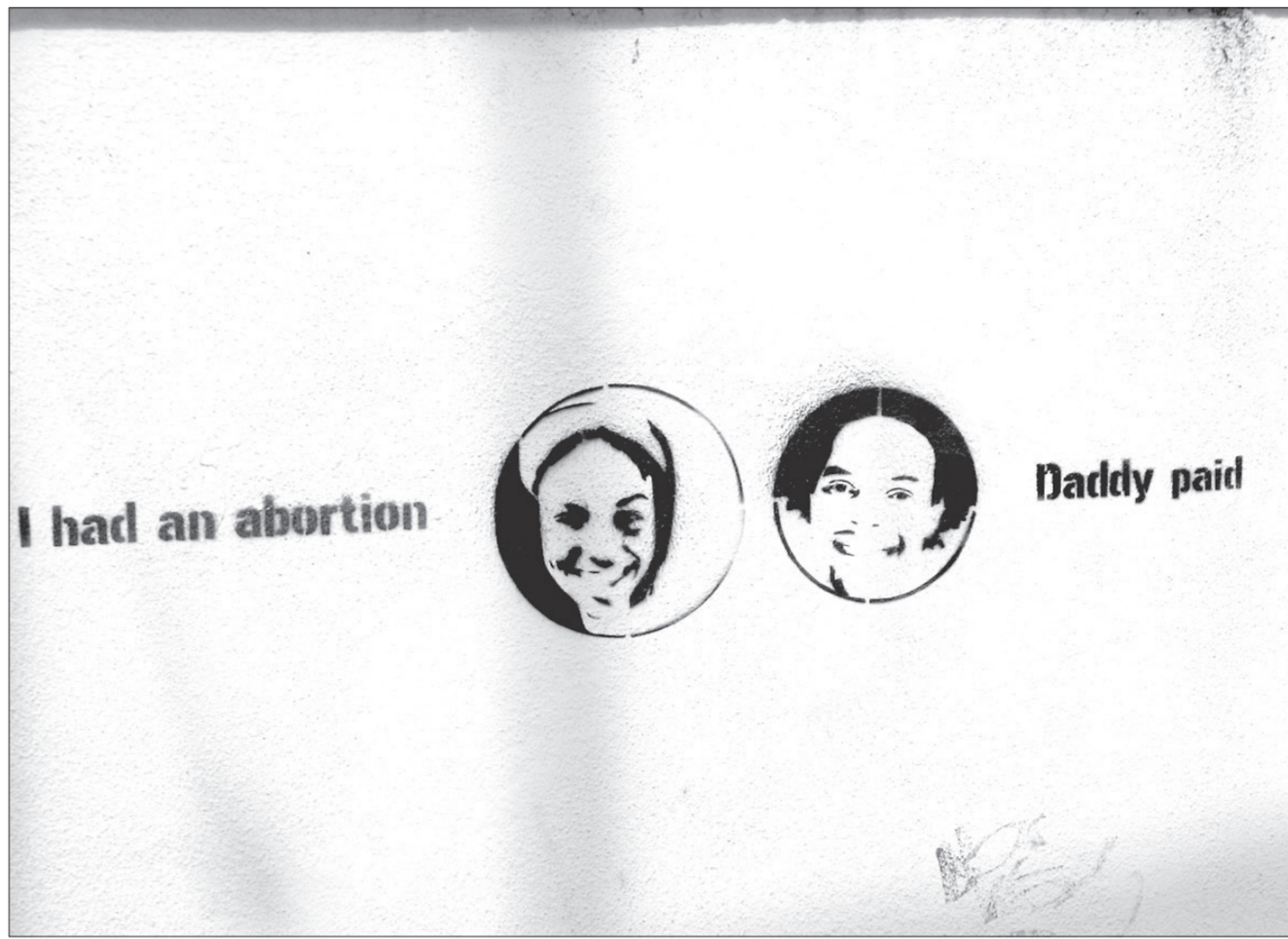
En 1998, lors d'un référendum similaire, le « non » avait emporté de justesse avec 50,07 %, sur fond d'une très forte abstention de l'ordre de 68 %, laissant le Portugal, un pays qui se dit catholique à 90 %, parmi les cinq derniers États de l'Union européenne (avec la Pologne, l'Irlande, Chypre et Malte) à considérer l'avortement comme un crime.

Neuf ans plus tard, les Portugais se sont exprimés, à plus de 59,3 %, en faveur du droit de la femme d'interrompre volontairement sa grossesse selon les conditions proposées par le référendum qui a eu lieu le dimanche 11 février 2007. Le scrutin a toutefois été marqué par une abstention significative de 54 % des 8,7 millions d'électeurs. La participation n'ayant pas atteint le seuil des 50 % requis pour que le résultat soit contraignant, la nouvelle loi a dû être approuvée ultérieurement par voie

parlementaire en mars 2007. La réglementation de la nouvelle législation a été publiée officiellement et elle est entrée en vigueur le 15 juillet dernier.

Jusqu'à récemment, donc, l'ancienne loi portugaise, une des plus restrictives d'Europe, prévoyait des peines pouvant aller jusqu'à trois ans de prison pour les femmes qui pratiqueraient une IVG, sauf en cas de viol, de danger pour la vie de la mère ou de malformation du fœtus. Depuis l'échec du premier référendum en 1998, une trentaine de femmes ont été jugées lors de procès retentissants et une quinzaine condamnées à des peines de prison. Des décisions qui avaient provoqué l'ire des associations féministes et des droits de l'homme.

Conséquence d'une telle loi restrictive, les hôpitaux portugais ne pratiquaient que quelques centaines d'interruptions thérapeutiques par an. Quant aux avortements clandestins, la plupart étant réalisés par des non-professionnels, « l'International Planned Parenthood Federation » (IPPF) les évaluait à 20 000 par an. Quelques milliers de femmes finissaient à l'hôpital pour cause de complications, certaines en mouraient. Toutefois, les femmes qui pouvaient se le payer échappaient



Un graffiti sur un mur de Lisbonne, contre l'avortement, essayant de jouer sur la culpabilité des parents.

à cette législation restrictive en faisant le voyage en Espagne, en Hollande ou en Angleterre pour interrompre leur grossesse non désirée. Selon des données publiées par des cliniques espagnoles, environ 9 000 femmes portugaises ont passé la frontière pour avorter en Espagne ces six dernières années.

La dépénalisation de l'avortement a donc fait l'objet d'un débat passionné au Portugal. Sur le terrain, la campagne a été menée par les partis de gauche sou-

tenus par plusieurs mouvements de citoyens, d'une part, et par des partis de droite appuyés par une douzaine d'organisations fortement inspirés par l'Église catholique, d'autre part.

Les rues des grandes villes portugaises ont été noyées sous les affiches appelant les électeurs à voter « oui » ou « non » lors du référendum. Des graffitis et des caricatures sont également apparus, mettant en dérision les arguments de l'un ou l'autre camp. En outre, des con-

férences ont eu lieu, impliquant des spécialistes, psychologues, médecins, assistantes sociales, prêtres, etc, pour défendre le « oui » ou le « non », tout en développant les argumentations adverses.

Avec la victoire du « oui », il paraît évident que les jeunes d'aujourd'hui, qui n'ont pas voté en 1998, semblent plus libéraux que leurs parents, encore très façonnés par la religion catholique. Ils commencent à avoir une vision différente des mœurs.

Ainsi, selon de nombreuses statistiques, la génération actuelle, plus urbaine et mieux instruite, se marie de moins en moins à l'Église, alors que le nombre d'enfants nés hors mariage augmente. Mais, loin des polémiques, des jugements de valeur ou des discours idéologiques sur le « droit sacré à la vie », plusieurs experts estiment que le « oui » sur le référendum visait surtout la nécessité d'en finir avec une loi qui faisait des femmes des criminelles.

Médecins réticents, hôpitaux non adaptés, femmes toujours terrorisées...

Six mois après le « oui », beaucoup reste à faire



Une affiche encourageant de voter « oui » pour la dépénalisation de l'avortement au Portugal.

La campagne autour du référendum sur la dépénalisation de l'avortement au Portugal a mis en évidence l'ampleur du phénomène des mouvements citoyens qui ont contribué à animer un débat historique dans ce pays. Les partisans du

« oui » et du « non » ont regroupé des partis politiques et des associations civiles qui se sont efforcés de défendre leur cause avec acharnement, entraînant en fin de compte la victoire du « oui ». Mais six mois plus tard, beaucoup reste à faire.

Le Mouvement libéral-social (MLS) est une organisation politique fondée sur la promotion des libertés individuelles et économiques. « Nous considérons qu'une société parfaite est celle où l'être humain peut s'épanouir et faire son choix sans la coercition des autres ou de l'État », explique Miguel Duarte, un responsable du parti. « Concernant l'avortement, notre but était de le légaliser jusqu'à 12 semaines de la gestation. Cette limite nous paraît équilibrée entre le droit de la femme de disposer de son corps et le droit de l'enfant à naître au cas où il n'y aurait pas eu avortement », estime M. Duarte.

De son côté, le Mouvement démocratique des femmes (MDM - Movimento Democrático de Mulheres) est une association féministe dont le but est l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes, ainsi que la promotion de l'égalité entre les sexes. « MDM participe activement aux côtés d'autres associations féministes à des campagnes sur des sujets concrets et pratiques », affirme Natacha Amaro, responsable du mouvement.

Ces deux organisations ont participé activement à la campagne pour le « oui », avec bien d'autres, dont certaines avaient été créées pour la circonstance.

« Un énorme effort a été fait par notre organisation pour expliquer l'enjeu du référendum. Clarifier,

discuter et débattre étaient notre principal objectif durant la campagne dominée par une approche très agressive de la part des mouvements conservateurs et de l'Église. Nous avons organisé plusieurs rencontres pour prendre contact avec le plus grand nombre de personnes, explique Natacha Amaro. Et comme nous sommes une association qui concerne les femmes, notre priorité était donc de leur faire prendre conscience de l'importance de leur vote », ajoute-t-elle.

Le MLS a « organisé plusieurs discussions sur le sujet, qui ont été postées ultérieurement sur YouTube », explique pour sa part M. Duarte. « Nous avons également participé à des débats programmés par d'autres associations. Notre mouvement a par ailleurs construit un site Internet pour promouvoir le « oui » appelé euvotosim.org (je vote oui, en portugais) », ajoute le responsable du MLS qui a distribué des tracts et des affiches dans la capitale portugaise pour encourager à voter « oui ».

Le Mouvement libéral-social considère toutefois que la nouvelle loi était en deçà de ses revendications. « Mais nous croyons que c'était une occasion unique pour les femmes portugaises de pratiquer enfin l'avortement dans des conditions légales et sanitaires adéquates », justifie M. Duarte.

« Au-delà des justifications légales et sanitaires liées directement à la

raison pour laquelle l'ancienne loi, injuste et conservatrice, a été amendée, MDM a encouragé le « oui » parce qu'il s'agit de reconnaître à la femme le droit de décider si elle veut être une mère ou non », déclare de son côté Natacha Amaro.

Six mois plus tard, « la situation n'est pas tout à fait régularisée », affirme Miguel Duarte qui estime toutefois que « beaucoup a changé. Quelques hôpitaux publics ont commencé à pratiquer l'IVG, des cliniques privées demandent les autorisations nécessaires et des centres spécialisés ouvrent leurs portes ». Selon lui, « le débat est clairement clos aujourd'hui dans la société portugaise qui a fait un pas supplémentaire pour un pays plus civilisé ».

Mais pour Natacha Amaro, « même si la loi a été votée, nous avons toujours des problèmes. C'est le cas par exemple de la capacité de certains hôpitaux ou centres médicaux à s'adapter à la nouvelle législation. Certains médecins sont par ailleurs réticents à appliquer la loi modifiée, alors que les partisans du « non » n'ont pas accepté le résultat démocratique des urnes et continuent à terroriser les femmes qui demandent assistance. Beaucoup de travail reste donc à faire, et MDM a été, est et restera vigilante pour aider la cause des femmes », conclut-elle.

Propos recueillis par A.A.

Une défaite sévère pour l'Église

La dépénalisation de l'avortement approuvée cette année au Portugal constitue, selon les analystes, une amère défaite pour l'Église dans un pays sous forte influence catholique. Cette défaite serait d'autant plus sévère que dans ce bastion du catholicisme que constitue le Portugal, l'Église avait mobilisé tous ses réseaux contre le camp du « oui » lors du référendum en février dernier.

Tout en prétendant ne pas donner de consigne de vote, le cardinal-patriarche de Lisbonne, José da Cruz Policarpo, avait affirmé dans le quotidien *La Croix*, à la veille du scrutin, qu'« aucune décision contre la vie n'est légitime ». Il craint par ailleurs que la dépénalisation de l'avortement ne soit que le « premier paragraphe d'une série » qui conduirait notamment à la dépénalisation de l'euthanasie. De son côté, le Conseil presbytéral du diocèse

de Beja (sud-est du pays) a publié une lettre ouverte sur le thème de « la famille et la vie », adressée à tous les fidèles du diocèse à la veille du référendum. La lettre exhortait tous les chrétiens et les personnes sensibles au drame de l'avortement à voter « non » parce que « la vie humaine est un droit fondamental et prioritaire ».

Plus radicaux, plusieurs curés zélés auraient même prononcé des anathèmes sans nuances menaçant d'« excommunication automatique » les partisans du « oui », alors que certains représentants de l'Église ont mis en garde contre la « malédiction » qui ne manquerait pas de s'abattre sur le Portugal s'il rejoignait « l'apostasie silencieuse » du reste de l'Europe et « sa culture de la mort ». Et pour la petite histoire, à Lisbonne, des vierges de Fatima en pleurs ont été distribuées dans les boîtes

aux lettres, essayant de culpabiliser les électeurs.

Revenant sur les résultats du scrutin, la Conférence épiscopale portugaise a publié une note pastorale qui déplore la manifestation d'une culture « qui n'est pas imprégnée des valeurs éthiques fondamentales qui devraient inspirer le sens des lois, comme le caractère inviolable de la vie humaine ».

Selon ce texte, « cette mutation culturelle résulte de plusieurs causes, notamment : la médiatisation globalisée des manières de penser et des courants d'opinion ; les lacunes dans la formation de l'intelligence qui n'est pas préparée par le système éducatif à s'interroger sur le sens de la vie et les questions primordiales de l'être humain ; l'individualisme dans l'usage de la liberté et dans la recherche de la vérité, qui influe sur le concept



Les rues des grandes villes portugaises ont été noyées sous les affiches qui appellent à participer au référendum sur l'avortement.

et sur l'exercice de la conscience personnelle ; la relativisation des valeurs et des principes qui affectent la vie des personnes et de la société ».

SÉLECTION DES
PROGRAMMES
D'AUJOURD'HUI

N.B.: Programmes communiqués par les chaînes et publiés sous toute réserve.

CHAÎNES LOCALES

LBCI
08:30 « Agenda »
09:00 « Bint el-Hayy »
10:00 « Narkoum Saïd »
12:00 Feuilleton « Biyeh el-Mawawil »
13:00 « Spotlight »
14:00 « Juliana »
15:25 « Ahlamouna el-Helwa »
16:00 « Moughamarat el-Far Willy »
18:00 « Khataya Saghira »
18:30 « Loto libanais »
19:00 « Aych Barari »
19:57 « Journal »
20:45 Feuilleton « Al-Layla el-Akhira »
22:00 Film américain « White Oleander »
00:00 Doc. « La Russie ».

18:00 « A'itati »
19:00 « Future Sports »
20:00 Journal
20:50 « La Min el-Ghenniyé »
21:00 « La Youmall »
21:30 « Siré wa Infatahit: Des libanais sur le Titanic »
23:30 « Bi Saraha »
01:30 LM arabe « Houb wa Hourman ».
06:00 « Yoga ».

NTV

Future TV
09:00 « Alam el-Sabah »
10:00 « Alam el-Sohha »
11:00 « Cuisine »
12:10 « Lika 'Ala el-Hawa »
13:00 « Al-Haffar »
14:00 Journal anglais
14:20 Journal français
14:40 Journal arménien
15:00 Journal
16:30 « Aalam Simsem »
17:00 « Afarit el-Sayyala »

09:30 « Tehfé »
10:30 « Al-Hadass »
12:30 « Al-Oussbouth Fi Saa »
15:30 « Amana Care »
16:00 « Cartoon »
19:50 Journal
21:00 « Hada Yesmaana »
22:30 « Chou el-Mouda ».

NBN

CHAÎNES CÂBLÉES

TF1
18:45 Série « Le destin de Lisa »
19:20 « Secret Story »
20:10 « La roue de la fortune »
21:00 Journal
21:50 Série française « Commissaire Cordier » avec Pierre Mondy
23:40 Série américaine « Lost »
01:25 Jeu de télé-réalité « L'île de la tentation ».

17:50 « Voyage en eau trouble »
18:35 « Vive les vacances »
19:30 « Une boutique à Londres »
20:00 « Les perles de l'océan Indien »
20:45 « Arte info »
21:15 « Cuisines des terroirs »
21:40 Série « Le dernier témoin »
23:15 Doc. « Le sous-marin vert de M. Pilipenko »
01:00 Comédie dramatique française « Coup de torchon » de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, 1981.

France 2

17:20 Série française « P.J. »
20:00 « Pourquoi les manchots n'ont-ils pas froid aux pieds ? »
21:00 Journal
21:50 Film d'espionnage britannique « Thunderball » de Terence Young, avec Sean Connery, Claudine Auger et Adolfo Celi
00:00 Western « Red Sun » de Terence Young, avec Charles Bronson et Toshiro Mifune, 1971.

TV5 Monde Europe

France 3

18:15 « C'est pas sorcier. Nouvelles thérapies: l'espoir est dans la cellule »
19:25 « Questions pour un champion »
21:20 « Plus belle la vie »
21:55 Jeu « Intervilles »
01:05 Pièce de théâtre « Sortie de scène » de Nicolas Bedos, avec Guy Bedos, Gabrielle Valensi et Elisabeth Margoni.

08:30 « Télématin »
14:00 « Le journal de la RTBF »
14:00 « Rumeurs »
14:21 « Changer d'intérieurs »
14:33 « Des chiffres et des lettres »
15:00 TV5 Monde le journal
15:05 Comédie française « L'impasse du cahalot »
16:45 « L'art des jardins »
17:05 « C COM-ç@ »
17:15 TV5 Monde le journal
17:30 « Questions pour un champion »
18:02 « 360°, géo »
19:00 TV5 Monde le journal
19:18 « TV5 Monde l'invité »
19:30 Drame français « L'héritage »
20:30 CM « Ce que je vous dois »
21:19 CM « C'est d'accord »
21:30 Le groupe de France 2
22:00 « Groupe flag »
22:50 « Groupe flag »
00:30 « Les pros du voyage »
23:45 « Le journal de la TSR »
00:13 « Le journal de l'éco »
02:45 « TV5 Monde le journal Afrique ».

M6

18:10 Série française « Kaamelott »
19:05 Série américaine « Les Simpson »
20:50 « Six »
21:10 Série « Malcolm in the Middle »
21:50 « L'amour est dans le pré »
23:05 Comédie française « Neuf mois » de Patrick Braoudé, avec Philippine Leroy-Beaulieu, Catherine Jacot et Patrick Braoudé, 1994.

TV5 Monde Orient

Canal + Horizons

15:40 Série « Two and a Half Men »
16:25 Thriller « The Kovak Box » de Daniel Monzon, avec Timothy Hutton, David Kelly, 2006
18:15 Magazine « L'été des médias »
18:40 Drame « Memoirs of a Geisha » de Rob Marshall, avec Zhang Ziyi, Ken Watanabe et Michelle Yeoh, 2005
21:15 Série « Les Griffin »
21:35 « Les grandes vacances de Canal + »
22:15 Série « Les Simpson »
22:35 « 7 jours au Groland »
23:00 Comédie « American Dream » de Paul Weitz, avec Hugh Grant, Dennis Quaid et Mandy Moore, 2006
00:45 Doc. « Paris 2011: la grande inondation ».

08:30 « Télématin »
14:00 « Le journal de la RTBF »
14:31 « Des chiffres et des lettres »
15:00 TV5 Monde le journal
15:05 « 360°, géo »
17:15 TV5 Monde le journal
17:31 « Questions pour un champion »
18:00 « Les carnets du boulingueur »
19:20 « Dessinateurs de bandes dessinées »
19:30 « Plus belle la vie »
20:00 Drame français « Le président »
22:00 Le groupe de France 2
22:30 « Marie Tempête »
23:15 TV5 Monde le journal
00:10 « Maisons du sud »
01:15 « Le journal de la TSR »
01:45 « TV5 Monde, le journal Afrique ».

Arte

15:30 « Toutes les télé du monde »
15:55 Comédie dramatique américaine « Emma » de Douglas McGrath

Eurosport

RADIO LIBAN
96,2 FM

07:00RL Journal
07:10 RL Matinales
08:00 RFI Infos en continu
10:00 RL Libre cours
11:00 RL Pourquoi pas?
12:00 RL Rush Hour
13:00RL Journal
13:30 RFI Infos internationales en français
14:00 RL C'est encore mieux l'après-midi
15:00 RL L'heure blonde
16:00 RFI Musiques du monde

17:00 RL Vous avez dit musique
18:00 RL Tangentes
19:00 RL Journal en français et anglais
19:30 RFI Le journal du Moyen-Orient
20:00 RL Ruptures.
21:00 RL Wild Thing
22:00 RL Programme arménien
22:30 RFI Signes particuliers
23:00 RFI Musiques du monde
00:00 RFI Culture vive
01:00 RFI Musique.

RUBRIQUE RÉALISÉE PAR RANIA RAAD TAWK